



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 12 janvier, 2021

Moyens portés au contrat de liquidité au 31 décembre 2020

Au titre du contrat de liquidité confié par Carmila à Exane BNP Paribas, au 31 décembre 2020, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité étaient les suivantes :

- 870 817 euros,
- 116 783 actions Carmila ;

Pour rappel, lors des précédents bilans semestriels, les moyens affectés au contrat étaient respectivement les suivants :

Au 30 juin 2020

- 1 037 729 euros,
- 96 211 actions Carmila.

Au 31 décembre 2019

- 1 795 625 euros,
- 46 576 actions Carmila.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Florence Lonis – Secrétaire Générale
florence_lonis@carmila.com
+33 6 82 80 15 64

CONTACT PRESSE

Morgan Lavielle - Directeur Communication
morgan_lavielle@carmila.com
+33 6 87 77 48 80

CALENDRIER FINANCIER

17 février 2021 (après clôture des marchés) : Publication des résultats de l'exercice 2020

18 février 2021 (14h30) : Réunion d'Information Financière

22 avril 2021 (après clôture des marchés) : Publication d'information Financière pour le 1er trimestre 2021

28 juillet 2021 (après clôture des marchés) : Publication des résultats du 1er semestre 2021

29 juillet 2021 (14h30) : Réunion d'Information Financière

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2020, son portefeuille était constitué de 215 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,2 milliards d'euros. Plaçant la proximité au cœur de toutes ses actions, Carmila a pour ambition de simplifier la vie et d'améliorer le quotidien des commerçants et des clients au cœur de tous les territoires. Animées par une véritable culture commerçante, ses équipes intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité de ses actifs : opérations, direction de centre, commercialisation, marketing digital local, new business et RSE.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).
Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-tradable.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.